

AVANCEMENTS

Ton « syndicat » a signé le protocole ? Tu passes
NON, TU NE PASSES PAS ? ALORS RECOURS !



Lutte contre les discriminations dans la Police Nationale « Faites ce que je dis, pas ce que je fais »

Mercredi 30 novembre 2016, se tenait un comité technique de la police nationale (CTRPN) chargé d'étudier les textes (décrets et arrêtés) relatifs aux réformes au sein de l'institution.

Lors de cette instance, le label de la diversité et de l'égalité et le dispositif d'évaluation et d'entretien pour les policiers ont été présentés. L'objectif de ces présentations a pour vocation une plus grande transparence, un meilleur management et une reconnaissance affirmée des autorités de la police nationale à l'égard de leurs subordonnés afin de mieux lutter contre les discriminations, y compris syndicales.

ALTERNATIVE Police CFDT est particulièrement choqué et a préféré ne pas intervenir au regard des exposés sous la forme « service après-vente » de ces réformes en total décalage avec la réalité du terrain. Il existe un fossé abyssal entre les déclarations d'intention du Ministère de l'Intérieur et les actes concrets sur le terrain. Preuve en est les mouvements des policiers en colère !

ALTERNATIVE Police CFDT constate, au moment de ce comité, que se tenait également une instance paritaire locale (CAPL) dans le cadre de la gestion des déroulements de carrières lors de laquelle des policiers mieux notés et plus anciens, syndiqués ou non, en tête de classement pour leur avancement de grade, ont été purement et simplement retirés de cet avancement au profit d'autres policiers, membres d'organisations syndicales « favorites ».

ALTERNATIVE Police CFDT est d'autant plus scandalisé que cette

pratique a été confirmée par certaines autorités qui ont reçu instruction de satisfaire aux demandes des syndicats signataires du protocole d'accord d'avril 2016.

Alors que des dizaines de policiers ont engagé des recours contre le Ministère de l'Intérieur à propos des mutations ; que l'administration refuse de communiquer le classement des mutations et qu'ALTERNATIVE Police a d'ores et déjà saisi la CADA (commission d'accès aux documents administratifs), afin d'obtenir ce document pour une totale transparence, l'administration Police continue dans la voie de l'opacité sur certaines pratiques qui conduiront une nouvelle fois à une vague de recours au tribunal administratif.

ALTERNATIVE Police est particulièrement horrifié par cette pratique du « faites-ce que je dis, pas ce que je fais » alors que des centaines de policiers continuent à manifester dans la rue pour dénoncer certaines pratiques syndicales douteuses, le manque de transparence, le peu de reconnaissance et l'absence de considération.

ALTERNATIVE Police regrette de tels agissements peu déontologiques alors qu'il y a quelques semaines, une leçon de morale était faite tout azimut aux policiers qui se sont mobilisés dans la rue.

ALTERNATIVE Police en appelle à l'autorité du Ministre de l'Intérieur pour mettre un terme à ce système syndical particulièrement clientéliste et exige l'application des règles statutaires et réglementaires, ni plus ni moins !

**LE CHANGEMENT...
C'EST QUAND ?**

